

## Le médecin de famille, au cœur de la profession

**22 février 2016**

Depuis plusieurs mois, la profession médicale subit de nombreuses critiques et fait les manchettes des médias de façon quasi quotidienne. Pour le Collège, à aucun moment ces bousculades n'ont remis en cause la qualité de l'exercice médical au Québec.

Il est essentiel de rappeler que les patients du Québec bénéficient de services médicaux de haute qualité. Le Collège s'assure que les candidats à la profession et les médecins en exercice répondent aux plus hauts standards de qualité et, là-dessus, il n'abaissera jamais ses critères, quel que soit le contexte politique ou socio-économique.

Les médecins de famille ont particulièrement été ciblés par diverses accusations allant du dénigrement de la profession jusqu'au manque d'accessibilité pour les soins de première ligne. Pourtant, les médecins de famille constituent la porte d'entrée de notre système de soins de santé québécois mis en place par la société et les décideurs depuis plusieurs décennies, et ils assument ce rôle avec constance et professionnalisme.

Les médecins s'adaptent aux changements du système de santé en ne perdant pas de vue les besoins des patients. Dans cette perspective, le Collège a revu récemment son énoncé de position sur la médecine de famille et propose une vision axée sur l'interdisciplinarité, sur l'évolution des institutions, mais surtout une position définie en fonction des attentes des patients. Vous pouvez consulter le [communiqué de presse](#) publié à ce sujet le 23 février et [l'énoncé de position](#) accessible en ligne. Avec ces nouvelles recommandations, le Collège réaffirme l'importance qu'il accorde au médecin de famille, acteur de premier plan sur la scène médicale. Il insiste aussi, plus que jamais, sur les valeurs de base de la profession médicale, soit la compétence et l'humanisme au bénéfice des patients.

Charles Bernard, M.D.  
Président-directeur général  
Collège des médecins du Québec